

Communiqué de presse – Le 07 juillet 2021

La Ville de Paris, le Club Déméter, Bruitparif et Certibruit testent les livraisons en horaires décalés

Livrer la nuit, sans bruit c'est moins de pollution et moins de congestion !

C'est dans le 13^e arrondissement parisien qu'est conduite cette expérimentation significative de livraisons silencieuses en horaires décalés, afin de mieux en comprendre les leviers et les freins. Orchestrée par le Club Déméter et déployée sur des points de vente de certaines de ses enseignes membres, l'expérimentation s'inscrit dans la volonté de la Ville de Paris de réduire les différentes nuisances impactantes pour la santé des parisiennes et des parisiens. L'enjeu est de construire une ville post carbone en luttant notamment contre les pollutions atmosphériques et sonores.

Le transport de marchandises et la logistique sont des activités économiques indispensables au fonctionnement de la ville, ils participent à sa vitalité et constituent un service urbain essentiel. La Ville de Paris mène depuis plusieurs années des actions visant à fédérer l'ensemble des acteurs du transport de marchandises et de la logistique et à mettre en place des outils réglementaires, techniques ou organisationnels vertueux.

La Ville souhaite, entre autres, favoriser les livraisons à horaires décalés (tard le soir, tôt le matin) ; des pratiques encore trop peu développées, alors qu'elles réduisent la présence des véhicules de livraison pendant les heures de déplacement des riverains et aussi la pollution. Le plan d'action qu'elle est en train d'élaborer sur la logistique urbaine traitera de ces livraisons décalées avec une vigilance sur les conditions de travail des personnels de la distribution urbaine.

« La mise en place de livraisons silencieuses, à horaires décalés constitue une solution intéressante notamment au regard des enjeux environnementaux (pollution, bruit, congestion...) », rappelle David Belliard, adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie. « Des livraisons nocturnes avec des camions silencieux, permettent de limiter le trafic de fret dans la journée et la congestion qui en découle et de diminuer le risque d'accidents de la circulation. La pratique permet en sus de faire baisser les pollutions locales dans les centres urbains en massifiant les flux de transports, de préserver la tranquillité et la sérénité des riverains à la condition d'utiliser du matériel à faible émission sonore, sous réserve de ne pas dégrader les conditions de travail des livreurs. Enfin, livrer tôt le matin permet pour les consommateurs, d'avoir un bon réassort des magasins avec des produits frais.

La Ville a adopté en mars 2018 au Conseil de Paris un double dispositif d'aides aux entreprises (achat véhicule aux norme Piek et aménagement magasin). Elle mène cette expérimentation dans le 13^e avec plusieurs parties prenantes (Mairie d'arrondissement, Certibruit, enseignes volontaires, bruitparif...) et se donne les moyens de mener une évaluation dans une optique de déploiement si les conditions sont réunies et ne portent pas atteinte aux parisiens et parisiennes. »

Pour ce faire une palette d'engagements est nécessaire, en particulier pour s'assurer de réduire au maximum le bruit et ne pas perturber les riverains. Il s'agit notamment de l'utilisation de véhicules et de matériels silencieux ainsi que de la formation adaptée des chauffeurs et des réceptionnaires. Certains points de vente vont, et c'est souhaitable, jusqu'à la labellisation Certibruit. Pour rappel, le règlement marchandises de 2006 permet des livraisons la nuit avec des camions porteurs de grande taille à la condition qu'ils soient respectueux du cadre de vie des riverains et des émissions de bruit. Enfin, les véhicules silencieux, de dernière génération, sont également plus respectueux de l'environnement et réduisent les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air.

L'expérimentation

Menée depuis le 3 mai jusqu'au 31 juillet, elle porte sur une dizaine de points de vente : Biocoop, Carrefours Market et City, Martin Brower, Naturalia et Monoprix, Casino, librairie Jonas.

Le 13^e arrondissement a été sélectionné en raison de sa forte densité commerciale et de sa capacité à attirer des innovations urbaines. La Mairie d'arrondissement est partie prenante de cette expérimentation et a participé à sa définition ainsi qu'à sa mise en œuvre.

« Dans le contexte de développement de nos points de contact Auchan Piéton en centre-ville, la livraison urbaine est un enjeu majeur au service de nos magasins et de nos clients. Nous y travaillons d'autant plus dans les zones à faible émission. Cette expérimentation, en étroite collaboration avec le Club Déméter et les élus locaux, s'inscrit pleinement dans la recherche de solutions durables pour l'accès en centre-ville et la désaturation des axes. Et ce projet est une preuve de notre engagement RSE pour limiter notre impact carbone. » Valentine de Saintignon, Directrice des Opérations & Projets Supply-Chain E-commerce, Auchan.

Les éléments de suivi et d'évaluation mis en œuvre

- Un diagnostic pour caractériser la situation actuelle des livraisons effectuées en horaires décalés sur l'ensemble de l'arrondissement, avec une cartographie des points de vente.
- Des mesures de bruit effectuées avec Certibruit, et Bruitparif afin de mettre en perspective les niveaux sonores avant, pendant et après les opérations de livraison, au niveau du point de vente et de son environnement proche afin de s'assurer du respect du cadre de vie des riverains.
- Des indicateurs de suivi opérationnels afin de dresser un bilan environnemental de ces livraisons (CO₂, PM, contribution à la congestion par exemple).

A l'issue de cette expérimentation, les résultats seront communiqués aux riverains et aux acteurs économiques du territoire. La Ville et la Mairie d'arrondissement auront un ensemble de recommandations et de suggestions leur permettant de se concerter et d'aboutir à des solutions pérennes et sources de gains environnementaux.

À propos du Club Déméter Logistique Responsable

Depuis 2002, le Club Déméter Logistique Responsable est une plate-forme de référence et d'échange pour organiser des expérimentations à caractère opérationnel, tout en promouvant l'innovation dédiée à la supply chain et à la maîtrise des impacts environnementaux. Le Club Déméter réunit des membres permanents qui sont des entreprises leaders de l'industrie, de la distribution, de la prestation logistique et du secteur public. Son champ d'action s'étend à l'ensemble des opérations logistiques et de transport en France, et porte sur tous les aspects induits de la maîtrise des impacts environnementaux (CO₂, emballages, nuisances sonores, kilomètres à vide, etc.). Les objectifs prioritaires sont de promouvoir, expérimenter et mettre en œuvre des actions concrètes, mesurables et respectueuses, dans les trois domaines du Développement Durable : l'économie, le social et l'environnement. Plus d'informations sur le site www.club-demeter.fr

Les membres du Club Déméter

ADEME - Afilog - Auchan - Biocoop - C10 - Carrefour - CHEP - Coca Cola Entreprise - CRET-LOG (Aix-Marseille Université) - Décathlon - Ecole des Mines - Eurial - Ferrero - Fleury Michon - FM Logistic – FNAC Darty - Groupe Pierre Schmidt - Groupe SEB - GT Solutions - ID Logistics - IFCO - Intermarché - Jacky Perrenot - Kuehne+Nagel (en cours) - La Poste - Martin Brower - Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie - Picard – Pomona - Ports de Paris - Samada - Shippeo - Smurfit Kappa - STEF - STG - Transalliance - Transporeon – Unilever - Ville de Paris.

À propos de Certibruit

L'association Certibruit est une véritable vitrine des acteurs de la logistique urbaine. Elle réunit des acteurs très différents représentant toutes les parties prenantes des livraisons en centre-ville

L'association Certibruit a rédigé, en collaboration avec tous les acteurs de la profession, les collectivités et les associations professionnelles, des chartes qui reprennent des exigences nécessaires à la réalisation des objectifs. (Charte Transporteurs, Enseignes, Librairies, CHR, ELLU)

Plus d'informations sur contact@certibruit.fr ou sur le site www.certibruit.fr

À propos de Bruitparif

L'association Bruitparif est le centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France. Bruitparif fournit une expertise indépendante et des données solides pour guider l'action publique en matière de lutte contre la pollution sonore. Grâce à sa gouvernance fédérant des acteurs d'horizons variés, Bruitparif est aussi un lieu privilégié de partage des connaissances et bonnes pratiques.

Bruitparif poursuit trois missions d'intérêt général :

- L'observation et l'évaluation du bruit en Île-de-France, à l'aide d'un réseau de capteurs de mesure de bruit ;
- L'accompagnement des acteurs franciliens dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs politiques de lutte contre le bruit ;
- L'information et la sensibilisation de tous aux enjeux de l'environnement sonore.

Bruitparif participe également aux échelles nationale ou européenne à des programmes de coopération et à des projets de recherche appliquée.

Plus d'informations sur le site www.bruitparif.fr

Contact presse Club Déméter : Ericka Rolin / Terranuna - T. 01 80 97 76 76 - 06 80 38 16 33 - ericka.rolin@terranuna.com